

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 31 janvier 2022 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de délégués titulaires présents : 30/37

L'an deux mille vingt-deux le trente et un du mois de janvier, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la salle du Marais - Route du Bourg à 71500 BRANGES.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 4

Etaient présents :

Délégués titulaires : M. PUTIN Daniel, M. LEROY Christian, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. COLIN David, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. LONGIN Jean-Michel, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. GROS Stéphane, M PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, Mme BOUDIER Sylvie, M. GALOPIN Christophe, M. LACOSTE Patrick, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. PARADIS Laurent, Mme JACQUARD Françoise, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, Mme ROBELIN Nadine, M. FROMONT Jean-Michel

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 34

Date de la convocation : 24/01/2022

Délégués suppléants avec voix délibérative : M. BECHE André, Mme MATHY Paule, M. BONIN Jacky, M. MOREY Pascal

Secrétaire de séance : M. JACQUINOT Nicolas

Délibération n°2022-016 : Adoption compte administratif 2021 du budget principal

- Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant la réunion de bureau du 17 janvier 2022 ;

M. Régis GIRARDEAU, Vice-Président délégué au budget et personnel, indique que l'arrêté des comptes du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne est constitué par le vote du comité syndical délibérant sur le compte administratif. Le vote de l'organe délibérant sur les comptes devant intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, il propose de voter le compte administratif 2021.

Le compte administratif 2021 dressé par M. le Président, Anthony VADOT, ordonnateur est présenté sous forme de tableau de synthèse du budget 2020 par compétence et détaillé par article selon le document en annexe. Comme indiqué dans le CGCT, il convient de désigner un membre du Comité syndical, autre que le Président pour présider au vote du compte administratif.

M. le Président quitte la salle. M. Régis GIRARDEAU préside le vote.

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le compte administratif 2021 du budget principal.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 29/02/2022.
et publié, affiché ou notifié le 15/02/2022.

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT
de la
Bresse Bourguignonne

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 31 janvier 2022 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de délégués titulaires présents : 31/37

L'an deux mille vingt-deux le trente et un du mois de janvier, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la salle du Marais - Route du Bourg à 71500 BRANGES.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 4

Etaient présents :

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, M. PUTIN Daniel, M. LEROY Christian, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. COLIN David, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. LONGIN Jean-Michel, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. GROS Stéphane, M PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, Mme BOUDIER Sylvie, M. GALOPIN Christophe, M. LACOSTE Patrick, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. PARADIS Laurent, Mme JACQUARD Françoise, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, Mme ROBELIN Nadine, M. FROMONT Jean-Michel

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 35

Date de la convocation : 24/01/2022

Délégués suppléants avec voix délibérative : M. BECHE André, Mme MATHY Paule, M. BONIN Jacky, M. MOREY Pascal

Secrétaire de séance : M. JACQUINOT Nicolas

Délibération n°2022-017 : Affectation des résultats du budget principal

M. Régis GIRARDEAU, Vice-Président délégué au budget et personnel, indique qu'il convient d'affecter les résultats au 31 décembre 2021 tels que présentés en annexe.

Vu le résultat au 31 décembre 2021 du budget pour un montant de 47 204,72 euros en fonctionnement et – 9 666 ,61 euros en investissement, et compte tenu des résultats antérieurs cumulés de – 6 764,59 euros en fonctionnement et 37 577,83 euros en investissement, il vous est proposé de décider de l'affectation suivante,

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de l'affectation suivante :

Fonctionnement :

- Excédent de fonctionnement reporté (article 002) : 40 440€

Investissement :

- Excédent d'investissement reporté (article 001) : 27 911 €

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 09/02/2022
et publié, affiché ou notifié le 15/02/2022.

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président
Anthony VADOT
Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne

2021**SMBB – 330**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020	Part affectée à l'investissement : exercice 2021	Résultats 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Investissement	37 577,83		- 9 666,81	27 911,02
Fonctionnement	- 6 764,59		47 204,72	40 440,13
	30 813,24	-	37 537,91	68 351,15

Résultat Investissement du BP	C/001	27 911,02
Restes à réaliser	Dépenses	19 326,00
	recettes	11 214,00
Besoin de Financement		

Affectation résultat de Fonctionnement du BP		40 440,13
Réserves	C/1068	-
Report à nouveau	C/002	40 440,13

à reporter au 001 –recettes d'investissement :

27 911,02 €

titre à émettre au 1068

0,00 €

à reporter au 002 – recettes de fonctionnement :

40 440,13 €

Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 31 janvier 2022 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de délégués titulaires présents : 30/37

L'an deux mille vingt-deux le trente et un du mois de janvier, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la salle du Marais - Route du Bourg à 71500 BRANGES.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 4

Etaient présents :

Délégués titulaires : M. PUTIN Daniel, M. LEROY Christian, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. COLIN David, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. LONGIN Jean-Michel, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. GROS Stéphane, M. PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, Mme BOUDIER Sylvie, M. GALOPIN Christophe, M. LACOSTE Patrick, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. PARADIS Laurent, Mme JACQUARD Françoise, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, Mme ROBELIN Nadine, M. FROMONT Jean-Michel

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 34

Date de la convocation : 24/01/2022

Délégués suppléants avec voix délibérative : M. BECHE André, Mme MATHY Paule, M. BONIN Jacky, M. MOREY Pascal

Secrétaire de séance : M. JACQUINOT Nicolas

Délibération n°2022-011 : Adoption compte administratif 2021 du budget annexe « Instruction du droit des sols »

- Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;
- Vu les articles L.2121-14 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Considérant la réunion de bureau du 17 janvier 2022 ;

M. Régis GIRARDEAU, Vice-Président délégué au budget et personnel, indique que l'arrêté des comptes du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne est constitué par le vote du comité syndical délibérant sur le compte administratif. Le vote de l'organe délibérant sur les comptes devant intervenir avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice, il propose de voter le compte administratif 2021.

Le compte administratif 2021 dressé par M. le Président Anthony VADOT, ordonnateur, est présenté sous forme de tableau de synthèse du budget 2021 par compétence et détaillé par article en annexe. De plus, comme indiqué dans le CGCT, il convient de désigner un membre du comité syndical, autre que le Président, pour présider au vote du compte administratif.

M. le Président quitte la salle. M. Régis GIRARDEAU préside le vote.

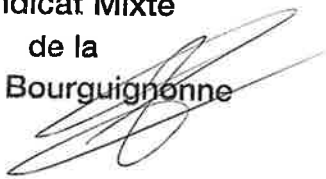
Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **ADOpte** le compte administratif 2021 du budget annexe « Instruction du droit des sols ».

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 09.02/2022
et publié, affiché ou notifié le 15.02/2022

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



Le Président **Syndicat Mixte**
Anthony VADOT de la
Bresse Bourguignonne



Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne

SEANCE du 31 janvier 2022 – 17h30

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

DU SYNDICAT MIXTE DE LA BRESSE BOURGUIGNONNE

Nombre de délégués titulaires présents : 31/37

L'an deux mille vingt-deux le trente et un du mois de janvier, à dix-sept heures trente, le comité syndical du Syndicat mixte de la Bresse bourguignonne s'est réuni à la salle du Marais - Route du Bourg à 71500 BRANGES.

Nombre de délégués suppléants ayant voix délibérative : 4

Etaient présents :

Délégués titulaires : M. VADOT Anthony, M. PUTIN Daniel, M. LEROY Christian, Mme BUATOIS Christine, M. BESSON Stéphane, M. LAURENCY Didier, M. COLIN David, M. CULAS Joël, M. ABERLENC Jean-Marc, M. LONGIN Jean-Michel, M. GIRARDEAU Régis, Mme GRUET Aline, M. JACQUINOT Nicolas, Mme JAILLET Claudette, M. GROS Stéphane, M PHILIPPE Alain, Mme LACROIX MFOUARA Béatrice, Mme BAJARD Isabelle, M. GEOFFROY Ludovic, M. RAVAT Thierry, Mme BOUDIER Sylvie, M. GALOPIN Christophe, M. LACOSTE Patrick, M. COUCHOUX Pascal, M. FICHET Didier, M. PARADIS Laurent, Mme JACQUARD Françoise, Mme EUVRARD Jocelyne, M. SIMONIN Jean, Mme ROBELIN Nadine, M. FROMONT Jean-Michel

Nombre de personnes ayant pris part à la délibération : 35

Date de la convocation : 24/01/2022

Délégués suppléants avec voix délibérative : M. BECHE André, Mme MATHY Paule, M. BONIN Jacky, M. MOREY Pascal

Secrétaire de séance : M. JACQUINOT Nicolas

Délibération n°2022-012 : Affectation des résultats du budget annexe « Instruction du droit des sols »

M. Régis GIRARDEAU, Vice-Président délégué au budget et personnel, indique qu'il convient d'affecter les résultats au 31 décembre 2021 tels que présentés en annexe.

Vu le résultat au 31 décembre 2021 du budget annexe pour un montant de + 5 146.39 euros en fonctionnement et – 7 068.52 euros en investissement, et compte tenu des résultats antérieurs cumulés de 0.01 euros en fonctionnement et + 1 922.12 euros en investissement, il vous est proposé de décider de l'affectation suivante :

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** de l'affectation suivante :

Investissement :

- Déficit d'investissement reporté (article 001) : 5 146.40 euros
- Excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068) : 5 146.40 euros

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-préfecture le 05/02/2022
et publié, affiché ou notifié le... 15/02/2022 .

DECISION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Et ont signé les membres présents,
Pour extrait certifié conforme,

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



Le Président
Anthony VADOT

Syndicat Mixte
de la
Bresse Bourguignonne



2021

INSTRUCTION DROIT DES SOLS – 335

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020	Part affectée à l'investissement : exercice 2021	Résultats 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Investissement	1 922,12		- 7 068,52	- 5 146,40
Fonctionnement	0,01		5 146,39	5 146,40
	1 922,13	-	1 922,13	-

Résultat Investissement du BP	C/001	5 146,40
Restes à réaliser	Dépenses	-
	recettes	
Besoin de Financement		5 146,40

Affectation résultat de Fonctionnement du BP		5 146,40
Réserves	C/1068	5 146,40
Report à nouveau	C/002	-

à reporter au 001 – dépenses d'investissement :

5 146,40 €

titre à émettre au 1068

5 146,40 €

à reporter au 002 – recettes de fonctionnement :

0,00 €